

Communiqué de presse

Alpages : Les clôtures, un risque d'accidents en hiver

Moudon, 25.10.2022 – Pour les adeptes de sport en montagne, les clôtures de pâturage, en particulier les fils de fer barbelés, constituent des obstacles dangereux. Le risque de blessures est particulièrement élevé en hiver, lorsque les fils ou les rubans n'ont pas été déposés complètement à terre ou retirés et sont dissimulés sous la neige. De même, les filets de pâturage non retirés ou les bobines de fil entreposées sur le terrain présentent le risque que des personnes ou des animaux s'y retrouvent piégés et se blessent.

Pour protéger les personnes pratiquant des sports d'hiver en montagne ainsi que la faune sauvage, le Club alpin suisse (CAS), la Protection suisse des animaux (PSA), Suisse Rando, le Bureau de prévention des accidents (bpa) et le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) recommandent :

- Pour des raisons de sécurité, en hiver ou en dehors de la période d'utilisation, déposez complètement au sol les rubans et les fils ou démontez entièrement les clôtures.
- Enlevez complètement les filets de pâturage non utilisés.
- Accordez un soin particulier aux clôtures le long des itinéraires de sports d'hiver.
- De manière générale, évaluez si les clôtures en fil de fer barbelé peuvent être retirées et remplacées par d'autres systèmes de clôture.



Ce passage de clôture, sur un itinéraire de ski de randonnée, illustre clairement le risque de blessures que peuvent occasionner des fils qui n'auraient pas été déposés complètement à terre. (Photo : CAS)

Personne de contact pour toute question

Noélie Wenerski
Conseillère en sécurité
Noelie.wenerski@bul.ch
021 557 99 18